



NOTE DE TRAVAIL

**TROISIÈME CONFÉRENCE SUR L'AVIATION
ET LES CARBURANTS ALTERNATIFS (CAAF/3)**

Dubaï (Émirats arabes unis), 20 - 24 novembre 2023

Point 3 : Assistance et renforcement des capacités pour une énergie plus propre

**INITIATIVE DU SULTANAT D'OMAN DANS LA MISE AU POINT ET L'UTILISATION DE
CARBURANTS D'AVIATION ALTERNATIFS : FORUM DE SOUTIEN À L'INNOVATION
DANS LE DOMAINE DES CARBURANTS D'AVIATION DURABLES ET À MOINDRE
ÉMISSION DE CARBONE ET DES ÉNERGIES PROPRES ORGANISÉ PAR L'AUTORITÉ
DE L'AVIATION CIVILE**

(Note présentée par Oman)

RÉSUMÉ

La présente note décrit le forum de soutien à l'innovation dans le domaine des carburants d'aviation durables et à moindre émission de carbone et des énergies propres, organisé par l'autorité de l'aviation civile d'Oman les 10 et 11 octobre 2023 et qui constitue une initiative afin de mieux faire connaître et de renforcer la mise au point et l'utilisation de carburants d'aviation alternatifs dans le pays.

La suite à donner par la Conférence figure au paragraphe 3.

1. INTRODUCTION

1.1 La résolution A41-21 de l'Assemblée de l'OACI en octobre 2022 reconnaît que les carburants d'aviation durables interchangeables devraient avoir la plus grande incidence sur la réduction des émissions de CO₂ de l'aviation d'ici à 2050 et que leurs effets devraient continuer de se faire fortement sentir au-delà de 2050.

1.2 Dans la résolution A41-21, il est demandé aux États d'instaurer une approche coordonnée au sein des administrations nationales pour que les mesures de politique et les investissements accélèrent la recherche, le développement, la distribution et l'utilisation appropriés de sources d'énergie plus propres et renouvelables pour l'aviation, y compris l'utilisation de carburants d'aviation durables (SAF) et de carburants d'aviation à moindre émission de carbone (LCAF), conformément à leurs circonstances nationales.

1.3 Le Sultanat d'Oman a présenté récemment son premier plan d'action national volontaire à l'Organisation de l'aviation civile internationale, dans lequel il décrit l'évolution future attendue du trafic aérien en Oman ainsi que les émissions prévues de l'aviation civile internationale jusqu'à 2050. Le plan comprend aussi des mesures d'atténuation qui peuvent être prises afin de réduire ces émissions, en fonction du panier de mesures défini par l'OACI, notamment les améliorations technologiques et opérationnelles et les mesures fondées sur le marché (CORSIA).

1.4 Le Sultanat d'Oman continue de collaborer activement avec l'OACI afin d'appuyer la mise au point et l'utilisation de carburants d'aviation durables (SAF), de carburants à moindre émission de carbone (LCAF) et d'énergies plus propres.

1.5 En conséquence, le Sultanat d'Oman, représenté par l'Autorité de l'aviation civile, a organisé les 10 et 11 octobre 2023 le forum de soutien à l'innovation dans le domaine des carburants d'aviation durables et à moindre émission de carbone et des énergies propres, une initiative visant à favoriser une compréhension générale des carburants alternatifs et du rôle qu'ils jouent dans la réduction des incidences environnementales des activités du secteur de l'aviation civile et à déterminer la situation actuelle et les possibilités futures en matière de production de carburants d'aviation durables et à moindre émission de carbone dans le Sultanat d'Oman.

2. **FORUM DE SOUTIEN À L'INNOVATION DANS LE DOMAINE DES CARBURANTS D'AVIATION DURABLES ET À MOINDRE ÉMISSION DE CARBONE ET DES ÉNERGIES PROPRES ORGANISÉ PAR L'AUTORITÉ DE L'AVIATION CIVILE**

2.1 **À propos du Forum**

2.1.1 Le forum de soutien à l'innovation dans le domaine des carburants d'aviation durables et à moindre émission de carbone et des énergies propres s'est tenu sous le thème « Des carburants propres pour une aviation durable », à l'Autorité de l'aviation civile du Sultanat d'Oman, les 10 et 11 octobre 2023. Il a été convoqué sous le patronage de Son Excellence, le Ministre de l'énergie et des minéraux. Plusieurs ministres, leurs Excellences, Sous-secrétaires de certains organismes gouvernementaux, et des chefs de la direction d'entités compétentes y ont assisté.

2.1.2 Le forum a eu le privilège d'accueillir Mme Jane Hupe, Directrice adjointe du Comité de la protection de l'environnement en aviation de l'Organisation de l'aviation civile internationale ainsi que plusieurs experts internationaux d'Arabie Saoudite et des Émirats arabes unis, de Boeing, d'Airbus et de SkyNRG ainsi que de nombreux experts nationaux qui ont été invités à faire part de leurs expériences et de leurs connaissances.

2.2 **Vision et objectifs**

2.2.1 Le Forum visait à favoriser la mise au point et l'utilisation de carburants d'aviation durables et respectueux de l'environnement dans le secteur du transport aérien, dans le contexte de la mise en œuvre de la Vision d'Oman pour 2040 et de la réalisation des engagements internationaux.

2.2.2 Les principaux objectifs du Forum étaient les suivants :

- a) favoriser une compréhension générale des carburants d'aviation durables et à moindre émission de carbone et du rôle qu'ils jouent dans la réduction des incidences environnementales des activités du secteur de l'aviation civile ;

- b) déterminer la situation actuelle et les possibilités futures en matière de production de carburants d'aviation durables et à moindre émission de carbone dans le Sultanat d'Oman ;
- c) contribuer à la mise en œuvre du Plan de protection de l'environnement dans l'aviation civile dans le Sultanat d'Oman, comme levier de la mise en application des engagements internationaux et de la Vision d'Oman pour 2040 ;
- d) examiner les possibilités d'investissement dans le secteur de la production des carburants de l'aviation civile.

2.3 Séances du Forum

2.3.1 Les objectifs ambitieux à long terme de l'OACI et la feuille de route de l'AAC d'Oman afin de réduire les émissions de CO₂ de l'aviation civile internationale ont été présentés à la cérémonie d'ouverture.

2.3.2 Le Forum comprenait trois séances au cours desquelles ont été présentés 24 exposés.

2.3.3 À la première séance, les possibilités et les difficultés associées à la mise au point et à l'utilisation de carburants d'aviation durables et à moindre émission de carbone et d'énergies plus propres ont été présentées selon les perspectives des pays, des producteurs, des constructeurs, des compagnies aériennes et des aéroports.

2.3.4 La deuxième séance portait sur la question des matières premières dans le Sultanat d'Oman. On y a présenté des expériences locales d'utilisation de matières premières pour la production de SAF. Par ailleurs, on a abordé la question des politiques en matière d'énergies renouvelables, du CUCS et de l'hydrogène ainsi que des plans futurs de production de biocarburants et de SAF.

2.3.5 La troisième séance était centrée sur les mesures d'appui et les moyens de mise en œuvre, notamment les politiques, le financement, la recherche et développement et le renforcement des capacités, qui contribuent à la mise au point et à l'utilisation de carburants d'aviation durables et à moindre émission de carbone et d'énergies propres.

2.4 Carrefour de la jeunesse

2.4.1 Le carrefour de la jeunesse s'est tenu le 10 octobre 2023 en vue de mobiliser et de sensibiliser les jeunes intéressés par la protection de l'environnement en aviation et le changement climatique. Ce carrefour constitue une nouvelle plateforme pour écouter ce que les jeunes ont à dire et ce qu'ils pensent et répondre à leurs questions sur la protection de l'environnement en aviation.

2.4.2 Son Excellence le Président de l'autorité de l'aviation civile, leurs Excellences, Sous-secrétaires de certaines entités gouvernementales, des spécialistes internationaux et locaux, des universitaires du domaine, des étudiants en biotechnologie, en biologie environnementale, en génie environnemental et en génie pétrolier ainsi qu'un groupe de jeunes intéressés par la protection de l'environnement en aviation et le changement climatique ont participé au carrefour de la jeunesse.

2.4.3 L'ordre du jour portait principalement sur les carburants d'aviation durables et à moindre émission de carbone et les énergies plus propres : définition et importance, avenir de ces carburants alternatifs et renforcement de la participation des jeunes aux problématiques liées à la protection de l'environnement en aviation civile, notamment la production de carburants d'aviation durables et à moindre émission de carbone et d'énergies plus propres.

2.5 **Recommandations et résultats**

2.5.1 Les principales recommandations et les principaux résultats ont été présentés aux séances de clôture et sont résumés ci-dessous :

- a) Étant donné son historique en matière d'hydrocarbures et sa production de carburants diversifiés, Oman devrait entreprendre une évaluation de ses émissions de l'extraction aux réservoirs afin que ses carburants soient catégorisés comme des carburants admissibles CORSIA ;
- b) Si les électrocarburants, après un départ modeste, contribueront davantage aux SAF à compter de 2040, Oman est très bien positionnée pour jouer un rôle important dans le marché des électrocarburants et devrait évaluer ce débouché rapidement ;
- c) D'autres filières de SAF qui s'appuient sur les déchets (huiles, agriculture, matières organiques, déchets solides) contribuent à une économie circulaire et sont nécessaires à un approvisionnement durable et protégé en carburants. Ces filières doivent être évaluées systématiquement ;
- d) La production de LCAF/SAF est une démarche collaborative multidisciplinaire, qui dépend d'autorités multiples et rassemble des partenaires publics-privés internationaux ; elle nécessite donc d'identifier systématiquement les parties prenantes, de créer des groupes de travail collaboratifs à l'échelon local et de fusionner avec des groupes internationaux existants, et d'établir des ententes bilatérales et multilatérales entre différents acteurs (institutions financières, secteur, universités, producteurs énergétiques et autres) ;
- e) Étude de faisabilité : afin de déterminer les forces, les faiblesses et les capacités en collaboration avec tous les acteurs clés, il a été recommandé qu'Oman commence à travailler sur son étude de faisabilité détaillée et sa feuille de route relative aux carburants d'aviation alternatifs. Ainsi, l'autorité de l'aviation civile (AAC) omanaise a signé un accord de coopération le 11 octobre 2023 avec OQ Alternative Energy company and SKYNRG B.V., une entreprise enregistrée et établie aux Pays-Bas afin d'étudier la possibilité d'explorer la capacité de mise au point de carburants d'aviation durables en Oman ;
- f) Atelier national : mieux sensibiliser le public et mieux faire comprendre les avantages des carburants d'aviation alternatifs. L'AAC annoncera la tenue du premier atelier national sur la mise au point et l'utilisation de carburants alternatifs (SAF, LCAF et autres énergies plus propres) en Oman, avec la participation de tous les acteurs nationaux ;

- g) Mise au point et utilisation de SAF, de LCAF et d'autres énergies plus propres en investissant dans la recherche et le développement et en mettant en œuvre des projets pilotes, avant la transposition à plus grande échelle dans le secteur ;
- h) Création d'incubateurs pour appuyer la promotion et la mise au point des carburants d'aviation alternatifs ;
- i) Encourager les jeunes à s'associer à la Fondation de la jeunesse pour l'aviation durable (SAYF) de l'OACI ;
- j) Prendre en considération les trois critères de gouvernance dans la planification de la production de carburants d'aviation durables : économique, social et environnemental ;
- k) Organiser la seconde édition du Forum de soutien à l'innovation dans le domaine des carburants d'aviation durables et à moindre émission de carbone et des énergies propres dans le secteur de l'aviation civile, pour en faire une plateforme nationale de partage d'idées, de savoir-faire et d'expériences.

3. SUITE À DONNER PAR LA CONFÉRENCE CAAF/3

3.1 La Conférence CAAF/3 est invitée à :

- a) prendre note des résultats et des recommandations du Forum de soutien à l'innovation dans le domaine des carburants d'aviation durables et à moindre émission de carbone et des énergies propres ;
- b) noter les efforts du Sultanat d'Oman afin de renforcer la mise au point et l'utilisation de carburants d'aviation alternatifs ;
- c) encourager les États à prendre une telle initiative afin de favoriser la compréhension et le renforcement des capacités pour les besoins de la mise au point et de l'utilisation de carburants d'aviation alternatifs dans leurs pays ;
- d) réaffirmer l'importance de la participation de la jeunesse dans ce domaine ;
- e) faire usage des renseignements figurant dans la présente note lors de l'examen des résultats de la Conférence CAAF/3.